

# **LA MALADIE D'AUJESZKY : SOYEZ VIGILANT**

Rappel de la situation autour de la maladie d'Aujeszky...

La maladie d'Aujeszky est une maladie virale (virus de la famille des Herpèsvirus) hautement contagieuse qui touche les suidés domestiques et sauvages, et de façon accidentelle les carnivores et les ruminants. Elle n'est pas transmissible à l'Homme. Les voies de contamination sont multiples : par contact direct (groin à groin, saillie, lait des femelles) ou indirect (bâtiments, matériels, alimentation).

la France était indemne de maladie en 2008. Cependant, depuis 2018, plusieurs cas en élevages de plein air sont apparus dans les départements des Pyrénées Atlantiques, de Meurthe-et-Moselle, dans les Alpes de Haute-Provence, dans le Vaucluse, en Haute-Garonne, et dans l'Allier.

## **La maladie d'Aujeszky chez le sanglier**

Aucun symptôme n'est vraiment constaté chez les sangliers. Le virus se focalise de préférence dans les ganglions lymphatiques, généralement ceux situés au niveau du bassin. Les organes atteints sont l'encéphale, les poumons et les organes génitaux sans pour autant présenter de lésions ou d'anomalies à l'examen initial ou à l'autopsie. Les sangliers ayant été au contact du virus mais en ayant réchappé restent porteurs sains. Il est fort probable aussi que, comme chez le porc, la densité de population favorise la circulation du virus et facilite l'émergence de la maladie chez les chiens de chasse.

## **La maladie d'Aujeszky chez le chien de chasse**

Cette maladie peut aussi être appelée pseudo-rage pour cette espèce. La maladie est apparue chez les chiens de chasse il y a une douzaine d'années notamment dans deux régions : le centre de la France (Loiret) et le Nord-Est (Ardennes, Meuse, Marne, Essonne). Plusieurs cas ont été également diagnostiqués en 2021 en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans le Languedoc Roussillon, dans le Gers, en Dordogne, puis début 2024 en Haute-Marne, dans l'Essonne et l'Oise et en Haute-Saône.

En principe, l'incubation dure de 2 à 5 jours. Chez le chien, la maladie ne touche quasiment que le système nerveux. Le début de l'affection est caractérisé par un

changement de comportement : inquiétude, apathie et hypersensibilité cutanée. Ensuite, la maladie se traduit par des démangeaisons intenses. Le chien se gratte violemment au point d'entrée du virus surtout au niveau du museau, des babines et de la gueule jusqu'à provoquer de graves plaies pouvant aller jusqu'à l'automutilation. L'évolution se traduit par une paralysie du larynx, une hypersalivation et des problèmes respiratoires. Le chien n'est pas agressif mais l'évolution est fatale en 36 heures. Dans tous les cas constatés, les chiens avaient soit participé à une chasse aux sangliers les jours précédents, ou reçu une alimentation à base de sanglier. Outre la voie alimentaire comme mode de contamination, il existe une voie cutanée liée à la présence d'une plaie. C'est le cas lors de batailles entre chiens et sangliers ou lorsque les chiens « pillent » le gibier mort.

La circulation silencieuse du virus chez certaines populations de sangliers est une réalité. La lutte contre cette maladie chez les suidés sauvages est bien plus difficile à mettre en place que chez le porc. Le chien de chasse joue le rôle de sentinelle de la circulation à bas bruit de cette maladie. Il est à la fois la victime passive et le révélateur de la contamination virale de certaines zones à sangliers. Il n'existe pas de vaccin efficace pour l'instant.

**Pour rappel :** Ne pas nourrir les chiens avec des morceaux, abats ou autres sous-produits venant de sangliers, séparer le plus vite possible les chiens des sangliers lors de la chasse, de ne pas laisser les chiens entrer en contact avec les cadavres de sangliers lors des tableaux.